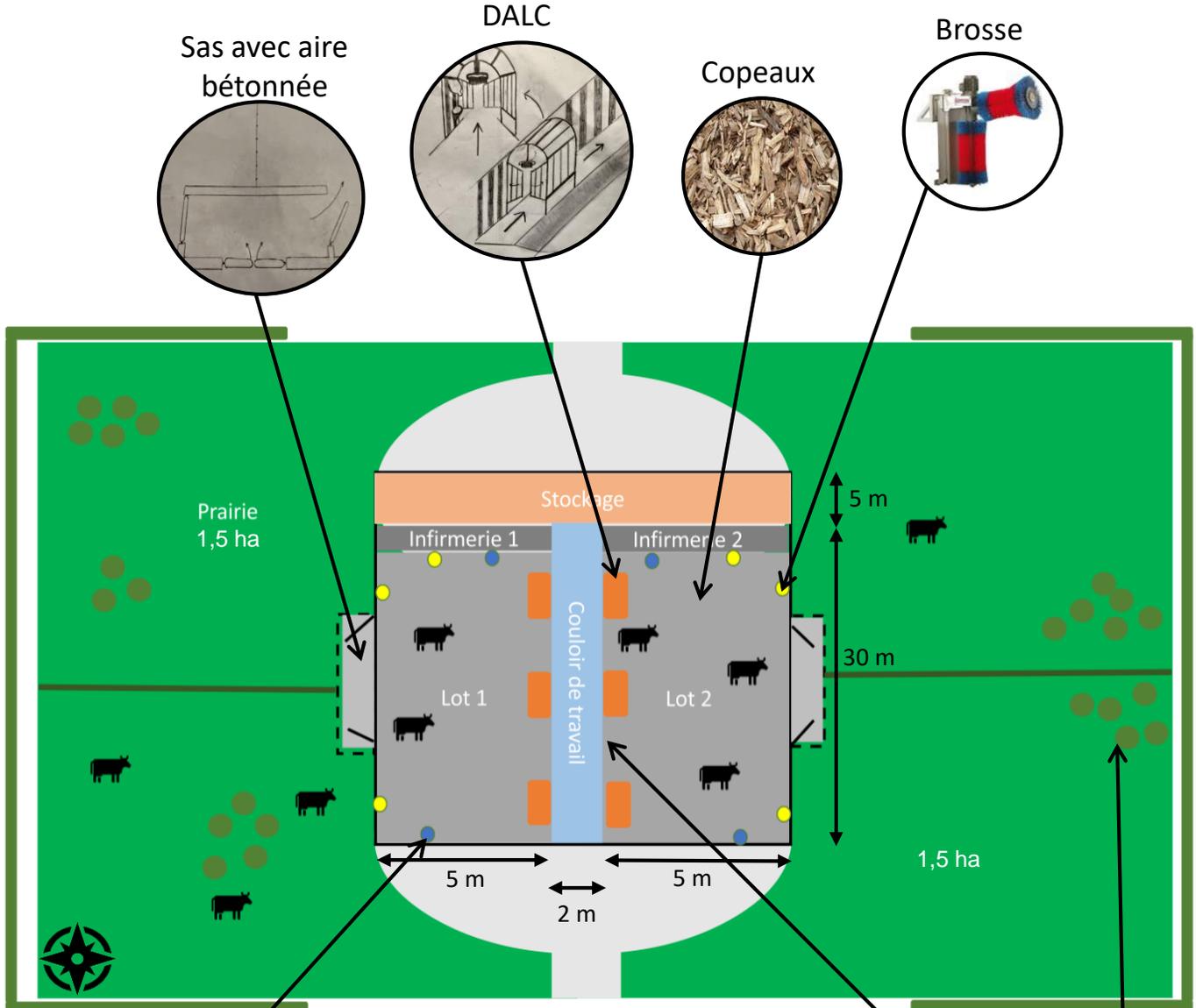


# Veau'lon'Terre pour améliorer le bien-être animal

*Vue d'ensemble du bâtiment pour l'élevage veaux de boucherie de demain*



Nina BASSON-BIBET - Gabrielle BEAUDESSON - Audrey BEYER - Lee-Lou CARADANT – Louis FERRAN – Julie ROUQUETTE

## Descriptif de notre proposition

Les propositions suivantes vont mettre en avant un nouveau système de conduite d'élevage pour les veaux de boucherie notamment pour améliorer l'aménagement des bâtiments. Elles visent à favoriser le bien-être des animaux et améliorer leur santé. Cette innovation imagine un modèle de production à partir de l'aménagement du système existant.

Tout d'abord, le bâtiment sera équipé de manière à améliorer la santé des veaux. Un chargement de 2 m<sup>2</sup>/veau a été choisi, ce qui est supérieur à la réglementation (GAFFORY B, 2019). Le bâtiment, d'une superficie de 420m<sup>2</sup>, sera donc divisé en deux parties pour accueillir deux lots de 70 veaux. La propreté du bâtiment s'appuiera sur une litière épaisse et saine de copeaux de bois. Elle restera en place pendant toute la durée d'engraissement des veaux. Les copeaux de bois seront à étaler sur une couche de 8-10 cm et pourra être recouvert de paille dans les mois suivant si besoin (NIRAULA, 2018). Pour améliorer le pouvoir absorbant, les copeaux seront séchés 3-4 mois avant l'épandage et devront être de petite taille (2-3 cm) (SCOHY, 2018).

Ensuite, le bâtiment sera équipé d'un DAC (Distributeur Automatique de Concentrés) et d'un DAL (Distributeur Automatique de Lait) combinés. Ce nouvel équipement se nommera le DALC (Distributeur Automatique de Lait et de Concentrés). Il sera placé sur une plateforme bétonnée et surélevée. Il sera également équipé d'une tétine pour distribuer le lait et d'un bac pour l'aliment solide. Après chaque passage d'un veau, la tétine et le bac seront désinfectés pour éviter toute contamination. Ce nouvel équipement permettra ainsi d'optimiser l'alimentation des veaux. Il sera également équipé d'une brosse à l'arrière, qui permettra de stimuler la succion des veaux lors de l'alimentation.

La luminosité dans le bâtiment sera assurée par des plexiglas transparents au plafond et sur les murs. Ils seront grands pour apporter suffisamment de lumière naturelle. Le toit sera recouvert de panneaux végétaux permettant l'hiver de garder la chaleur et l'été de limiter l'entrée de chaleur dans le bâtiment. Des cheminées permettront la bonne ventilation du bâtiment.

Pour instaurer une ambiance paisible, des sons d'oiseaux ou de la musique classique seront diffusés dans l'enceinte du bâtiment. Aussi, des peintures seront appliquées au plafond (ciel, soleil) pour rendre le bâtiment plus agréable. Des jeux et des brosses seront placés dans les bâtiments pour permettre aux veaux de faire de l'exercice et de les divertir. Des objets en caoutchouc seront également mis à leur disposition pour qu'ils puissent les mâchouiller.

Enfin, chaque partie du bâtiment contiendra un accès à un espace plein air. Le parcours sera découpé en deux parcelles, pour permettre un pâturage tournant sur 10 jours assurant la repousse de l'herbe. Sachant que chaque partie du bâtiment contient 70 veaux soit 28 UGB et en comptant, 20 UBG/ha/10j, il nous faudra 1,5 ha donc 6 ha au total découpées en quatre parties (DELAGARDE R, 2018).

Une porte coulissante automatique permettra à chaque veau d'accéder à cette espace et celle-ci s'ouvrira par détection de leur médaille électronique pour éviter les entrées d'air systématique dans le bâtiment. A partir de 19h, les portes se verrouilleront automatiquement. Si certains veaux ne sont pas rentrés dans le bâtiment, une alerte sera envoyée à l'éleveur via son smartphone. Une plateforme bétonnée (SAS) devant l'entrée du bâtiment permettra de stabiliser l'accès au bâtiment. Les veaux seront sortis à l'âge d'un mois minimum afin qu'ils aient le temps de s'acclimater au bâtiment et qu'ils ne soient pas trop fragiles. Le parcours contiendra des arbres pour abriter les veaux en cas de pluie ou de fortes chaleurs. Aussi, il contiendra des haies tout autour qui auront un effet « coupe-vent ».

Pour répondre aux exigences du bien-être animal, l'aire extérieure permettra aux veaux de se déplacer et faire de l'exercice. Cela assurera une diminution probable des boiteries. Cependant, le pâturage va entraîner de la viande plus rosée. Il faudra que le consommateur s'adapte à ce type de produit.

La tétée au DALC plutôt qu'une alimentation au sceau favorisera la digestion et la croissance des veaux. De même, l'élevage collectif des veaux plutôt qu'individuel diminuera le stress et améliorera leur GMQ (VEISSIERR et LENSİK, 2000).

